



BULLETIN D'INFORMATION

SAISON 2023 / 2024

SOUS COMMISSION JEUNES ARBITRES

Délégation du Roannais
Tél : 04-77-44-51-96

PV N° 4 DU SAMEDI 09/09/2023

Réunion du 4 septembre 2023

- Désignations : Léo DUSSUD : 07 82 64 63 66
Yann DUSSUD : 07 88 36 77 09
- Secrétaire : Jean Claude LIGOUT

RENOUVELLEMENT DES DOSSIERS ADMINISTRATIFS

Le dossier renouvellement est en ligne sur le site du District.
Merci de lire et de ne pas tarder pour retourner tous les éléments demandés.

INFORMATION ASSEMBLEE GENERALE

Nous informons **tous les arbitres du District de la Loire** que l'**Assemblée Générale** se déroulera le :
samedi 9 septembre 2023
au **Complexe sportif des Bullieux (terrain synthétique)**, à **Andrézieux-Bouthéon**
Prévoir la journée complète. Prévoir chaussures pour les tests physiques sur terrain synthétique.

Nous vous rappelons que votre **présence est obligatoire**.

Heure de convocation :

- **Arbitres jeunes, toutes catégories confondues, rendez-vous à 8h30.**

Seuls les arbitres ayant un dossier médical validé pourront participer aux tests physiques.

SANS DOSIER MEDICAL VALIDE, pas de test physique possible.

IMPORTANT

Echographie cardiaque à fournir pour le renouvellement dossier arbitre

Prévoir rendez-vous chez un cardiologue, les délais d'obtention étant très longs et la Ligue ne valide pas la licence sans cet examen.

MM. MOTTET Maxime – NIEPCE Corentin – PETITBOUT Emilien – WATTIEZ Louis

NOTES AUX ARBITRES

- **Rapport disciplinaire**

Messieurs les arbitres, pour vos rapports de match, uniquement en cas de carton rouge, merci de les saisir OBLIGATOIREMENT sur votre portail OFFICIEL dans les 48h MAXI. (faire vos rapports par ordinateur car beaucoup de rapports ne nous parviennent pas lors de la saisie sur votre téléphone)

La C.A. rappelle à tous les arbitres que seules les exclusions (directe ou 2 avertissements, incidents de match (avant, pendant, après...) ou tout évènement particulier qui doit être porté à la connaissance de la Délégation, doivent faire l'objet d'un rapport détaillé. Il n'est pas nécessaire de faire un rapport pour les simples avertissements.

- **LES INDISPONIBILITES DOIVENT PARVENIR AU MOINS 3 SEMAINES A L'AVANCE.** Le règlement intérieur sera appliqué en cas de non-respect.

- Lorsque vous êtes sollicités pour arbitrer un match amical, vous devez OBLIGATOIREMENT en avvertir votre désignateur, via un sms.

- Pour toutes rencontres, les joueurs et arbitres, porteurs de lunettes, doivent impérativement être munis de lunettes adaptées sous peine de ne pas jouer la rencontre.

- Pour les remplacements des joueurs, n'oubliez pas de les notifier sur la tablette ou la feuille de match.



BULLETIN D'INFORMATION

SAISON 2023 / 2024

SOUS COMMISSION JEUNES ARBITRES

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.96

- Les drapeaux BIP seront désormais disponibles sur **RESERVATION OBLIGATOIRE** par mail (mail de la Délégation : delegation-roanne@loire.fff.fr) pour le lundi à 17h (dernier délai).

Les drapeaux devront être retirés le lundi avant 18 h. La location sera de 3 euros.

Le retour se fera **OBLIGATOIREMENT** le lundi suivant, avant 17h.

Les drapeaux sont accessibles à **TOUS LES ARBITRES**, sans exception, centraux ou assistants.